

Sur la malle qui transportait les deux Luxembourgeois à Douvres se trouvaient les délégués des « Rheinische Stahlwerke » et du « Hörder Bergwerks- und Hüttenverein » chargés d'obtenir des inventeurs anglais les droits de concession pour tout le territoire de l'Union douanière.

Mais les deux négociateurs luxembourgeois, par un canal qui est resté secret, réussirent à devancer les Allemands de telle sorte que le 21. 4. 1879 fut signé le contrat accordant une licence d'exploitation « indépendante et exceptionnelle » à la Société Metz & Cie. Ce ne fut que cinq jours plus tard que les délégués allemands obtinrent leur concession. (8)

Cette course à la licence donna lieu à un procès intenté par les deux sociétés allemandes susdites à la Société Metz & Cie mais qui fut tranché en faveur de cette dernière. \*)

Pour Emile Metz ce ne pouvait être qu'une nouvelle usine à créer ad hoc, qui serait capable de mettre à profit la licence Thomas. Mais cela dura près de 3 ans avant que Norbert Metz ne cédât aux sollicitations de son fils tendant à la fondation de la Société anonyme des Hauts Fourneaux et Forges de Dudelange (Eisenhütten A.-V.) dont la direction fut confiée à Jean Meyer. (9)

Emile Metz fut nommé administrateur-délégué, mais trois ans plus tard, à la mort de Norbert Metz dont la forte personnalité n'avait pas permis à son fils d'être mis en évidence, il assumait aussi le poste de commandité-gérant de la Société Metz & Cie.

Voici quelques chiffres pour illustrer la progression de la production en fonte au Grand-Duché durant l'activité d'Emile Metz : en 1868 les hauts fourneaux produisaient 93 000 tonnes ; en 1879, année de la fondation du Syndicat lorrain-luxembourgeois, ce chiffre monta à près de 263 000 t. (10) ; en 1886, année suivant celle du décès de Norbert Metz, la Soc. Metz & Cie disposait de 13 des 21 hauts fourneaux du Grand-Duché produisant plus de 300 000 tonnes de fonte ; à la mort d'Emile Metz, en 1904, ce dernier chiffre dépassait le million. (11) Il est vrai que les affaires bénéficiaient d'une conjoncture qui avait débuté par la fin de la crise en 1886.

Jusqu'en 1892 les maîtres de forges luxembourgeois s'étaient assuré des propriétés minières couvrant 366 ha. Six ans plus tard, la concentration d'usines placées sous la direction d'Emile Metz réussit de nouveau à prendre une part importante dans des propriétés qui comportaient cette fois-ci 347 ha. Mais depuis 1898 ces concessions n'étaient plus accordées que sous condition qu'une certaine quantité de scories Thomas (17 tonnes par ha de terrains miniers) fût livrée à l'agriculture à un prix situé entre 55 et 60% du prix du marché mondial (11 bis).

\*) Dans son merveilleux et trop peu connu « *Am Völkerweg* » (V. Buck 1945), Joseph Tockert a donné une relation romancée de l'acquisition du brevet Thomas-Gilchrist sous le titre « *Captains of Industry* ».